

# Motion de l'UFR Sciences de la communication – Université 13 / Sorbonne Paris Nord

En opposition à la réforme des retraites, à la précarité des étudiant-e-s et des travailleurs et travailleuses de l'enseignement supérieur et la recherche (ESR), à la future loi de programmation pluriannuelle de la recherche (LPPR), ainsi qu'aux précédentes lois qui ont contribué à la dégradation de l'université et de la recherche, nous usager-e-s, travailleurs et travailleuses de l'UFR Sciences de la communication de l'université Paris 13 nous engageons sur la motion suivante.

Nous appelons aux retraits des réformes ou des projets de réformes des retraites, de l'assurance chômage et de la LPPR. Ces réformes ne font en effet qu'accélérer une précarisation déjà en marche, remettre en cause notre modèle de solidarité et entériner l'extension des logiques de marché au sein de l'ESR. Elles renforceront, sur notre territoire, les inégalités et discriminations de genre, de classe, d'âge, et envers les personnes racisées.

Nous souhaitons lutter contre les formes de pression insidieuses exercées sur les personnels de l'université concernant le recensement des personnels grévistes ou l'organisation de la mobilisation dans les locaux de l'université.

Nous réclamons la conversion des postes précaires en postes pérennes, la titularisation des Biatss et personnels techniques et administratifs contractuels, la réouverture des postes gelés (enseignant-e-s et enseignant-e-s-chercheur-e-s) et nous nous engageons à refuser tout contrat LRU.

Nous chercherons à instaurer au sein de l'UFR, au sein des cours, un espace de discussion et de dialogue entre étudiant-e-s et enseignant-e-s et à mettre en place des moyens d'information et de communication au sein de l'Université afin de rendre le mouvement visible et de favoriser la coordination avec d'autres étudiant-e-s.

Les étudiant-e-s, Biatss, jeunes chercheur-e-s, enseignant-e-s et enseignant-e-s chercheur-e-s de l'UFR Sciences de la Communication, présent-e-s lors de l'assemblée générale le 12 février 2020 (un peu moins de 60 personnes) appellent à :

- Rejoindre le mouvement en cours et à participer aux mobilisations, notamment les jours de grève nationale et de mobilisation spécifique à l'ESR (vote : unanimité)
- Envoyer des représentant-e-s de chaque collège pour les AG de l'université Paris 13 et aux réunions de la Coordination nationale des facs et des labos en lutte les 6 et 7 mars 2020 (vote : unanimité)
- Faciliter et encourager la mobilisation étudiante en libérant les étudiant.e.s de leurs obligations et en accompagnant et soutenant leurs initiatives (support logistique, accompagnement pédagogique, mise en contact avec d'autres universités) (vote : unanimité)
- Participer à la journée de grève du 5 mars, jour où "l'université s'arrête" (vote : unanimité)
- Appeler la direction de l'UFR à ne pas recenser les absences des personnels techniques, administratifs et enseignants et enseignants chercheurs afin de leur permettre de se mobiliser

sans être pénalisés financièrement (vote (majorité se prononce pour) : ne prend pas part au vote 4 ; abstentions : 17 ; contre 0 ; pour 34)

- Ne plus recruter de vacataires précaires et à ne pas demander aux personnels titulaires de compenser le manque en acceptant d'effectuer des heures complémentaires > vote reporté
- Mettre une caisses de grève (physique et numérique) en place localement - en plus de celle de P13) (vote à la majorité ; ne prend pas part au vote : 12 ; abstentions 11 ; pour : 29)
- Afficher des signes de soutien à la grève et rendre visible le mouvement par différents moyens de communication (carré rouge, signatures e-mails ; #touchepasamafac ; site de l'UFR) (vote : unanimité)
- Interpeller la présidence afin qu'elle soutienne la mobilisation de façon active et officielle contre les réformes en cours sur le modèle de la présidence de l'Université Sorbonne Nouvelle - Paris 3 (vote unanimité)